**Modèle de lettre pour demander à un gestionnaire d’immeuble l’aménagement d’un stationnement pour vélos**

[Appel],

C’est au nom de [nom de votre organisation et autres organisations appuyant votre démarche] occupant [préciser étage(s), locaux ou encore pourcentage de l’immeuble occupé] de votre immeuble que je souhaiterais attirer votre attention sur une situation relevée par plusieurs cyclistes : il y a actuellement un manque d’espaces de stationnement pour vélos. Cela constitue un obstacle quotidien pour ceux qui désirent venir travailler à vélo. Il serait donc judicieux d’aménager dès que possible des stationnements pour vélos en nombre suffisant. Répondre à ce besoin des occupants de votre immeuble incitera davantage d’employés à opter pour le vélo comme moyen de transport. Il s’agit par ailleurs de l’occasion idéale d’améliorer le niveau de sécurité de vos équipements pour cyclistes en installant des supports de qualité permettant de cadenasser efficacement tous les vélos.

[Comme vous l’avez probablement déjà observé, un nombre grandissant d’occupants choisit le vélo pour se rendre au travail, et ce, en toutes saisons. En fournissant davantage de stationnements pour vélos, vous encouragez un mode de transport actif et écologique. En outre, en incitant les gens à prendre leur vélo plutôt que leur voiture, vous économiserez en espace et en frais d’entretien, les vélos occupant moins de place et usant beaucoup moins la chaussée de l’aire de stationnement que les autos.]

OU

[Actuellement, les vélos de plusieurs occupants sont barrés çà et là de façon souvent encombrante et peu sécuritaire. En mettant en place un stationnement dans un lieu spécifique et adapté, les cyclistes ne laisseront plus leur vélo à des endroits inappropriés et incommodes. De l’espace sera ainsi gagné et vous augmenterez la satisfaction de l’ensemble des utilisateurs de votre immeuble.]

OU

[Alors que des aires de stationnement sont fournies gratuitement aux occupants de l’immeuble, il serait juste d’offrir la même chose aux cyclistes en mettant en place un stationnement pour vélos. Une telle mesure vous fera d’ailleurs réaliser des économies considérables d’espace, la surface requise pour une place de voiture correspondant à dix places de vélo].

OU

[Alors que les occupants de l’immeuble se déplaçant en voiture ont la possibilité de se procurer une vignette de stationnement mensuelle, il serait juste d’offrir une possibilité similaire à ceux se déplaçant à vélo et d’aménager des stationnements sécurisés pour vélos. Une telle mesure répondrait à une demande pressante de plusieurs utilisateurs de votre immeuble. Cela vous permettrait également d’économiser sur les frais d’entretien d’une portion de l’aire de stationnement, les vélos, en comparaison des automobiles, usant beaucoup moins la chaussée et utilisant dix fois moins d’espace, une fois stationnés.]

Pour toutes les informations nécessaires à la planification et la conception d’un stationnement pour vélos, vous pouvez consulter la fiche informative « [Aménager un stationnement pour vélos](http://velosympathique.velo.qc.ca/ressources/stationnement-pour-velos/) » de Vélo Québec.

Compte tenu de ce qui précède, j’espère que les occupants de votre immeuble pourront compter sur votre collaboration, comme cela a été le cas par le passé.

Cordialement,

[Signature(s)]